CLIC-OPTIC / OCTET LIBRE

Politique de confidentialité

Version	Date d'effet	Langue opposable
1.15	22 novembre 2026	Français

1. Qui traite les données ?

Éditeur et responsable de traitement : Octet Libre, entreprise individuelle de Léo Clipet, exploitant le service Clic-Optic, SIREN 849 005 327, SIRET 849 005 327 00028, inscrite au Registre national des entreprises. Adresse de publication : 221 chemin de la Farigoulette, 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, France. Contact juridique et RGPD : contact@clic-optic.com . Directeur de la publication : Léo Clipet. TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Clic-Optic agit comme responsable de traitement pour les comptes, la sécurité, la facturation, les demandes de contact, la vitrine et la mesure d'audience. Pour les données qu'un opticien traite au moyen de l'extension ou du tiers payant, l'opticien détermine les finalités et Clic-Optic agit comme sous-traitant selon le DPA.

2. Finalités et bases légales

Les données de compte et d'accès (identité professionnelle, email, rôle, magasins et appareils connectés) sont utilisées pour exécuter le contrat et sécuriser le service. Un appareil est décrit par un identifiant aléatoire déposé dans un cookie, par un libellé déduit du navigateur et du système d'exploitation, et par ses dates d'activité : jamais une adresse IP ni une empreinte matérielle. Le nombre d'appareils actifs simultanément sur un même compte est observé, sans contenu ni géolocalisation, afin de détecter le partage d'un compte nominatif, sur le fondement de l'intérêt légitime ; cette observation n'interrompt jamais une connexion. Les données de commande et de facturation (organisation, offre, état de paiement et identifiants Stripe) sont utilisées pour exécuter le contrat et respecter les obligations comptables. Les coordonnées et messages reçus sont utilisés pour répondre aux demandes, sur le fondement du contrat ou de l'intérêt légitime. Les diagnostics techniques à vocabulaire fermé, les routes d'audience normalisées et les critères produit d'une recherche de gravure sans résultat ou signalée comme incomplète (code nasal, nom du verre, marques, gravure axiale et nombre de résultats) servent à la sécurité, à la compréhension de l'usage et à la correction du catalogue, sur le fondement de l'intérêt légitime, sous réserve des règles applicables aux traceurs. Ces critères ne sont associés à aucun identifiant utilisateur ou patient.

Pour les seuls comptes auto-inscrits gratuits, sans rattachement à une organisation ni rôle magasin, Clic-Optic peut utiliser l'adresse email pour envoyer ses nouveautés et des offres liées à l'activité déclarée uniquement après consentement explicite. La case est facultative, séparée et décochée par défaut ; elle n'est proposée ni aux propriétaires ni aux employés de magasin. La date et la version du texte accepté sont conservées comme preuve. Le consentement peut être retiré à tout moment au moyen du lien de désinscription présent dans chaque message ou en écrivant à l'adresse de contact, sans effet sur le compte ou le service gratuit.

Pour prévenir les renouvellements abusifs des essais gratuits, nous comparons une empreinte pseudonymisée de l’instance Cosium (calculée avec une clé secrète), associée à un jeton aléatoire et à la date du premier essai. Ce traitement repose sur notre intérêt légitime à protéger le service contre les essais répétés. Le registre ne contient ni email, ni nom, ni identifiant Cosium en clair. Un refus peut être contesté auprès du support, qui procède à une vérification humaine.

3. Données de tiers payant

Les données affichées par le logiciel métier source et les portails tiers peuvent être personnelles et révéler la santé, même sans nom. Elles sont lues, suivies et préremplies localement dans le navigateur de l'opticien : aucun nom, NIR, prescription ni contenu brut de portail n'est envoyé à l'API Clic-Optic. Font exception le numéro du devis à la clôture d'une exécution et, en cas d'échec, les caractéristiques commerciales du produit en cause, le nom de l’assureur lu dans le logiciel métier et les libellés de complémentaire santé observés sur le portail, conservés 90 jours. Pour les rappels de fin de validité, l'API Clic-Optic reçoit un identifiant pseudonyme de chaque dossier, jamais sa référence. Cette API reçoit aussi les identifiants professionnels nécessaires à l'autorisation d'une exécution et des diagnostics structurels fermés. Pour résoudre une référence catalogue, elle ne reçoit que le réseau, le code produit EDI et l'indicateur de précalibrage. L'avenant tiers payant détaille ces flux, le suivi des prises en charge et le report des montants dans le logiciel métier. Ces données ne doivent pas être envoyées à Umami, Sentry, Resend ou aux journaux ; les rappels adressés à Resend ne contiennent que le récapitulatif agrégé par magasin décrit ci-dessous.

4. Destinataires et transferts

L'accès est limité aux personnes habilitées et aux prestataires listés dans le registre des sous-traitants. Certains fournisseurs américains peuvent impliquer un transfert hors EEE, encadré par le mécanisme indiqué dans ce registre. Aucune donnée n'est vendue.

5. Durées de conservation

Les comptes et données opérationnelles sont conservés pendant la relation active, puis supprimés lors de la fermeture de l'organisation. Une session expirée, et l'appareil dont plus aucune session n'est active, sont purgés par un balayage quotidien. Les factures sont conservées 10 ans ; les demandes de prospects 3 ans après le dernier échange ; les preuves contractuelles et acceptations 5 ans après la fin du contrat.

La trace minimale d’éligibilité à l’essai est conservée pendant la vie de l’organisation puis pendant 24 mois après sa suppression ; elle est ensuite effacée automatiquement. Cette trace pseudonymisée reste une donnée personnelle et peut faire l’objet des demandes de droits décrites ci-dessous.

Les diagnostics structurels sont conservés 90 jours, les événements Sentry 30 jours et les événements d'audience Umami 13 mois. Les replays, limités aux visiteurs publics lorsque la fonction est activée, sont conservés 30 jours. L'historique tiers payant reste chiffré dans le navigateur, avec un maximum de 20 entrées et de 45 jours ; le suivi des prises en charge reste chiffré dans le navigateur, une prise en charge terminée étant supprimée douze mois après avoir été observée dans cet état sur le poste ; la clé interne d'un devis ayant fait l'objet d'une automatisation est conservée trois ans après sa dernière tentative, sans contenu du dossier ; les sauvegardes contenant des données supprimées expirent sous 30 jours.

6. Vos droits

Vous pouvez demander accès, rectification, limitation, opposition, portabilité ou effacement selon les conditions applicables. Le centre « Mes droits » décrit la voie authentifiée depuis l'application, la voie par e-mail pour toute personne sans compte, le délai d'un mois et le recours auprès de la CNIL.

Rappels de fin de validité des accords de PEC

Pour envoyer les rappels même lorsque Clic-Optic est fermé, le suivi synchronise une projection pseudonymisée : magasin, portail, empreinte du compte portail, identifiant pseudonyme du dossier, état d'éligibilité, fin de validité, statut normalisé et date de début de ce statut, date de dernière observation, suspension des rappels par masquage et date de son dernier changement ; s'y ajoute, par compte portail, la date de la dernière collecte complète, qui alimente le signal de collecte incomplète. L'identifiant pseudonyme est calculé dans le navigateur à partir de la référence de la PEC, avec une clé propre à l'organisation ; la référence elle-même n'est pas transmise. Clic-Optic détenant cette clé, l'identifiant reste une donnée pseudonymisée et n'est pas présenté comme anonyme. Aucun nom de bénéficiaire, NIR, montant, document médical, contenu brut ou jeton de portail n'est transmis par ce flux.

Les rappels sont activés par défaut, adressés aux membres actifs ayant accès au magasin et au suivi des PEC, et configurables par magasin par les propriétaires et les animateurs réseau, qui peuvent restreindre l'envoi à des destinataires choisis. Resend reçoit l'adresse professionnelle du destinataire et un récapitulatif agrégé par magasin : nom du magasin, nombre d'accords qui arrivent à échéance, échéance la plus proche, nombre d'autres dossiers à traiter, signal de collecte incomplète et lien vers le suivi. Aucune référence de PEC, aucun portail ni aucun bénéficiaire n'y figure. Le dossier détaillé reste chiffré dans le navigateur. Les rappels reposent sur la dernière observation synchronisée ; un traitement effectué directement sur le portail ne peut les arrêter qu'après actualisation du suivi. Un masquage synchronisé suspend les rappels pour tous les destinataires du magasin.

La projection serveur est supprimée trente jours après l'échéance, ou trente jours après la dernière observation si l'échéance est inconnue. Les copies techniques des récapitulatifs et leur journal d'envoi sont supprimés après trente jours. Les réglages suivent la durée de vie du magasin. La suppression de l'organisation supprime ces données côté Clic-Optic ; les emails déjà remis aux destinataires ne peuvent pas être rappelés. La conservation des copies chez le fournisseur et dans les boîtes de réception dépend de leurs propres règles.